

• RÉUNION PUBLIQUE • ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE **Vendredi 25 Octobre 2019**

Madame, Monsieur,

Depuis le 12 octobre 2012, le syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique a été créé afin de mettre en œuvre le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) et de déployer environ 3 000 km de fibre optique sur le département. Le Syndicat est constitué du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, du Conseil régional du Centre-Val de Loire et de 22 Établissements Publics de Coopération Intercommunale d'Eure-et-Loir.

Des travaux ont lieu depuis 2017 afin d'installer la fibre optique à SANDARVILLE. Cette fibre optique permet de mettre en place un nouveau réseau internet très haut débit.

La fibre optique est maintenant proche de chez vous et vous pourrez prochainement souscrire un abonnement.

Nous vous proposons donc de participer à une réunion publique d'information le :

**Vendredi 25 Octobre 2019 à 19 h 00
à la salle polyvalente
17 rue de l'Arche • 28120 SANDARVILLE**

afin de connaître les démarches pour obtenir la fibre optique **chez vous**.

Sont conviés à cette réunion :

- Jacques LEMARE, Président du Syndicat Mixte Ouvert Eure-et-Loir Numérique
- Laure de LA RAUDIERE, Conseillère départementale du canton d'Illiers-Combray
- Bernard PUYENCHET, Conseiller départemental du canton d'Illiers-Combray
- Rémi MARTIAL, Vice-Président de Chartres Métropole en charge d'une agglomération numérique
- les représentants des opérateurs fibre optique.

Vous remerciant par avance de votre participation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sincères salutations.

Rémi MARTIAL

**Vice-Président de Chartres Métropole
en charge d'une agglomération
numérique**

Paul BINEY

Maire de Sandarville

Investissements cofinancés par :



« Opération soutenue par l'État dans le cadre du plan France Très Haut Débit »